



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Loire L'Hôpital-le-Grand Bourg (le)

Passerelle du Bourg

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42003671 Date de l'enquête initiale : 2008 Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : passerelle Appellation : du Bourg

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé Réseau hydrographique : Mare (la)

Références cadastrales: 1988, B1, non cadastré; domaine public. Vers la passerelle B1 112

Historique

le 28 avril 1895, la municipalité demande au préfet l'autorisation de construire une passerelle en fer pour laquelle la maçonnerie est déjà existante. Les habitants du bourg souscrivent à hauteur de 300 F pour couvrir une partie des frais que nécessitera la construction. M. Despeaux réalise les plans et devis relatifs à ces travaux. En octobre 1895, le conseil municipal est d'avis qu'une somme de 1 300 F soit employée à la construction des passerelles sises l'une au bourg, l'autre au lieu-dit de la Tour. Traité de gré à gré à rédiger. Le 29 août 1900, la passerelle du bourg, emportée par la rivière de la Mare, est à reconstruire. M. Despreaux, agent voyer du canton de Saint-Rambert est chargé d'établir un devis des travaux, et la 7 juillet 1901, un traité de gré à gré pour la construction de la passerelle est passé avec M. Robinet Louis, entrepreneur à Saint-Just-sur-Loire, pour un montant de 850 F.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle (?), 1ère moitié 20e siècle () Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Robinet (entrepreneur, attribution par source)

Description

Passerelle constituée de deux culées maçonnées en pierre implantées sur les rives de la rivière de la Mare, et d'une pile en son centre, en forme de fuseau. Le tablier est métallique avec un garde-corps en fer forgé côté amont.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon ; acier

Typologies et état de conservation

État de conservation : mauvais état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

AC l'Hôpital-le-Grand. Délib. CM. Passerelle
AC l'Hôpital-le-Grand. Registre des délibérations du conseil municipal, 1882-1908. Délibérations concernant la passerelle vers le domaine de la Tour.

* 18 mars 1894. le conseil municipal expose qu'à la demande des habitants du hameau de la Tour...Il est urgent de faire construire sur la rivière la Mare une petite passerelle se composant simplement d'un pilier au milieu de la rivière et de deux culées supportant une simple planche...Le maire est d'avis de faire exécuter rapidement ce pont. 20 mai 1894. M. Despierres, agent voyer du canton pour faire les plans et devis de toutes les réparations à exécuter aux écoles, au mobilier scolaire et à la passerelle de la Tour * 19 septembre 1894. Passerelle. Le conseil municipal autorise le maire à traiter de gré à gré avec l'ouvrier chargé de cette construction, puis demande que ce travail soit donné en adjudication et non de gré à gré. * 20 octobre 1894. Traité de gré à gré passé avec Ch Dupeyrat, maçon à Boisset-lès-Montrond pour la confection de la passerelle à construire sur la Mare au hameau de la Tour. 28 avril 1895. Demande au préfet l'autorisation de construire une passerelle en fer pour laquelle la maçonnerie est déjà faite. L'une de ces passerelles est située au hameau de la Tour. Les habitants de ce lieu ont souscrit pour une somme de 300F pour couvrir une partie des frais que nécessitera la construction. M. Despeaux fera les plans et devis relatifs à ces travaux. * 20 octobre 1895. Le conseil municipal est d'avis que la somme de 1300F soit employée à la construction des passerelles sises l'une au bourg, l'autre au lieu-dit de la Tour. Traité de gré à gré à rédiger. * 29 août 1900. Suite aux crues de la Mare et du Curèze des 24 et 26 août, il est nécessaire de procéder à la reconstruction du pont enlevé par la rivière la Mare situé sur le chemin de l'Hôpital à Montbrison. Un pont provisoire en bois sera effectué.La passerelle du bourg, emportée par la Mare est à reconstruire. M. Despreaux, agent voyer du canton de Saint-Rambert est chargé d'établir un devis des travaux. * 7 juillet 1901. Le traité de gré à gré pour la construction de la passerelle est passé avec M. Robinet Louis, entrepreneur à Saint-Just-sur-Loire, pour un devis s'élevant à

AC L'Hôpital-le-Grand

Illustrations



Vue d'ensemble de la passerelle. Phot. Thierry Monnet IVR82_20144200366NUCA



Vue d'ensemble de la passerelle. Phot. Thierry Monnet IVR82_20144200367NUCA



Vue d'ensemble de la passerelle de profil. Phot. Thierry Monnet IVR82_20144200368NUCA



Vue d'ensemble du tablier de la passerelle. Phot. Thierry Monnet IVR82_20144200369NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de L'Hôpital-le-Grand (IA42001383) L'Hôpital-le-Grand

Oeuvre(s) contenue(s) : Oeuvre(s) en rapport :

Bourg de L'Hôpital-le-Grand (IA42003652) L'Hôpital-le-Grand, le Bourg

Auteur(s) du dossier : Thierry Monnet, Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



Vue d'ensemble de la passerelle.

IVR82_20144200366NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2008

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la passerelle.

IVR82_20144200367NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2008

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la passerelle de profil.

IVR82_20144200368NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2008

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du tablier de la passerelle.

IVR82_20144200369NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2008

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation